



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Schéma Régional des Carrières

Comité de Pilotage n°3

30 juin 2021

**Direction régionale de
l'environnement,
de l'aménagement et du logement
de Normandie**

Introduction

Karine Brulé – directrice adjointe de la DREAL

Ordre du jour

1. Volet communication avec la présentation de la plate-forme de travail C@rmen dédiée au SRC

- a. Une plate-forme cartographique de travail
- b. Données Environnementales pour Mon Projet - DEMP

2. Proposition de validation des travaux de l'atelier sur les "Enjeux Environnementaux"

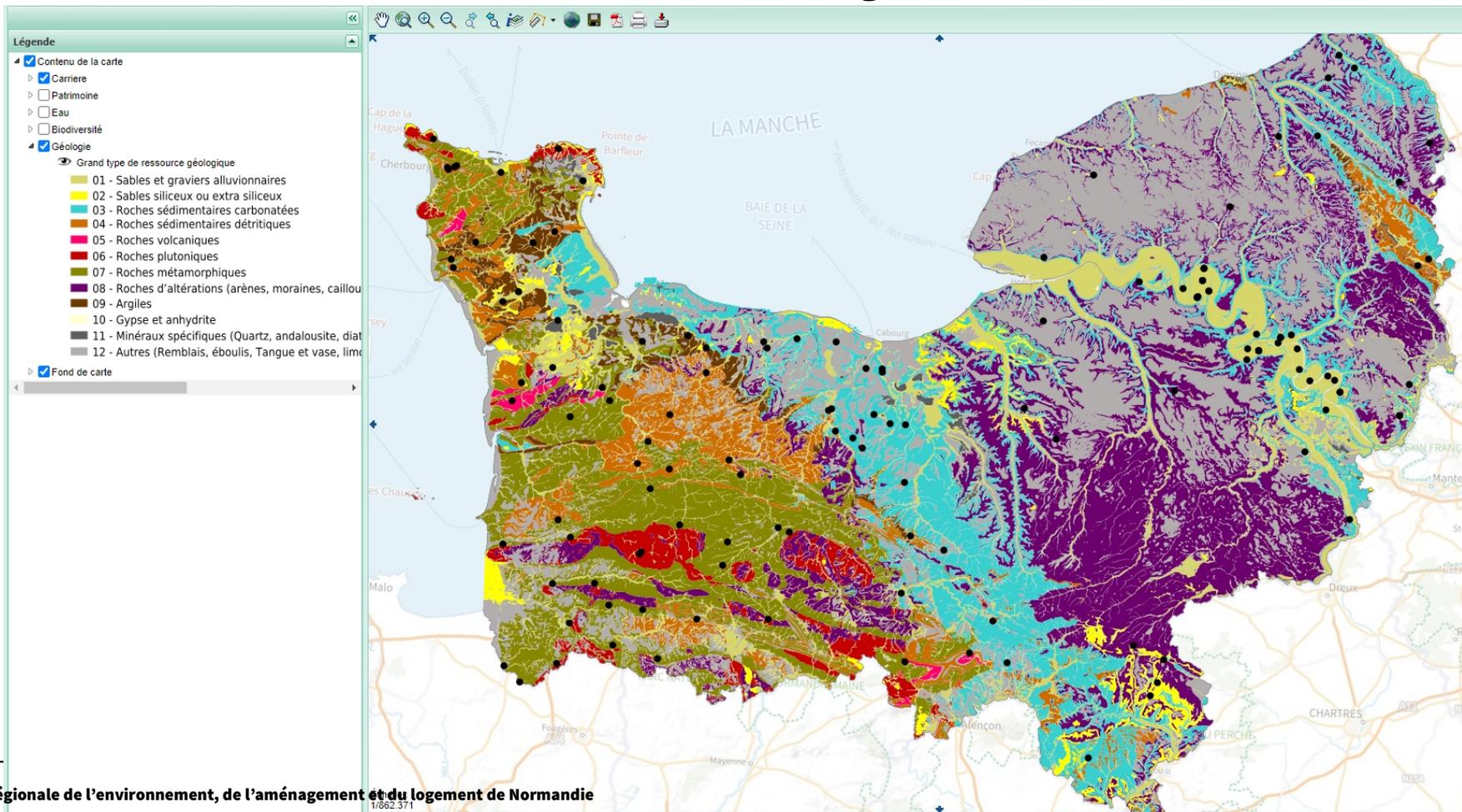
3. Avancement des différents ateliers

- a. Bilan des précédents Schémas Départementaux des Carrières
 - b. Présentation de l'atelier sur la Logistique
 - c. Présentation de l'atelier sur les Besoins et Usages
 - d. Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)
 - e. Point d'avancement de l'étude d'évaluation environnementale
 - f. Poursuite des travaux
-

1. Volet communication avec la présentation de la plateforme de travail C@rmen dédiée au SRC

a. Une plate-forme cartographique de travail

<https://carmen.developpement-durable.gouv.fr/8/src2021.map>



1. Une plate-forme cartographique

Objectifs

Pendant l'élaboration du schéma :

- Visualiser les enjeux
- Accessible au COPIL via internet
- Les différents zonages utilisés sont proposés à l'affichage
- Pas de données concernées par restriction de diffusion
- Une carte qui se construit



1. Une plate-forme cartographique

Objectifs

Une fois le schéma adopté,
possibilité de :

- Visualiser la classification des enjeux du SRC : rouge, rouge hachuré, orange, jaune
- Visualiser les autres données produites
- Accéder aux informations associées
- Accessible via internet



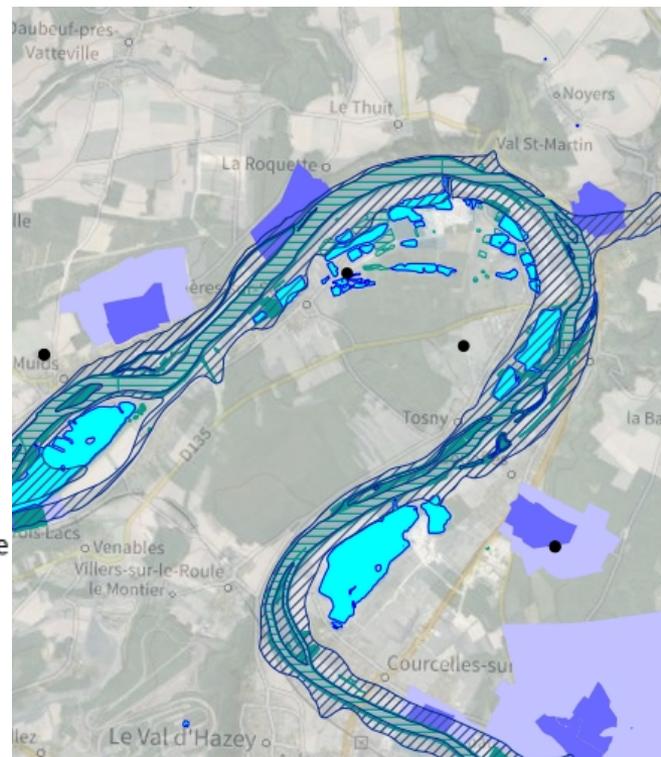
1. Une plate-forme cartographique de travail

Légende

Cocher pour afficher / masquer sur la carte

Sélectionner pour régler la transparence

- Eau
 - Lit majeur des cours d'eau
 - Plans d'eau - BD Topage
 - Plans d'eau - BD Topage - Métropole
 - Surfaces élémentaires - BD Topage
 - Surfaces élémentaires - BD Topage - Métropole
 - Cours d'eau - BD Topage
 - Cours d'eau - BD Topage - Métropole
 - Zones humides
 - Inventaire terrain ou Réglementaire
 - Autres (Photo-interprétation, Non défini)
 - Aire d'alimentation de captage - Validé - Métropole
 - Aire d'alimentation de captage - Validé - Métropole
 - Périmètres de protection de captage
 - PPE
 - PPR
 - Zones de répartition des eaux - Métropole
 - Zones de répartition des eaux - Métropole



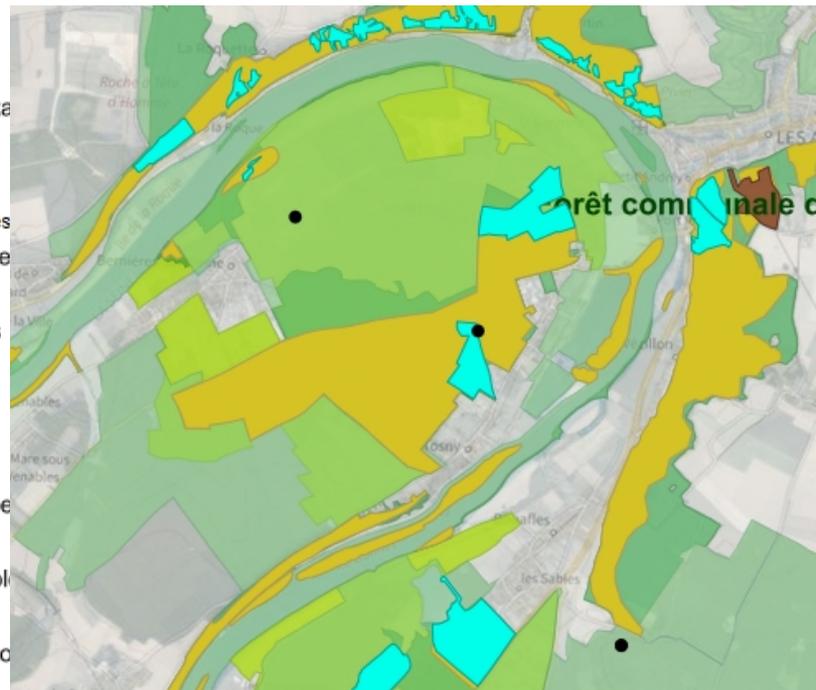
1. Une plate-forme cartographique de travail

Légende

Un clic sur l'intitulé de la donnée ouvre la fiche technique de la donnée

- le producteur,
- la précision,
- la date de mise à jour
- comment elle a été créée

- Front de mer
- 👁️ Terrains du Conservatoire du Littoral
- Sites du CdL
- 👁️ Sites d'importance communautaire
- Sites d'importance communautaire
- 👁️ Parcs naturels régionaux
- Parcs naturels régionaux
- 👁️ Terrains des Conservatoires des espaces
- Terrains des Conservatoires des espaces
- 👁️ Réserves naturelles régionales
- Réserves naturelles régionales
- 👁️ Réserves Naturelles Nationales
- PRNN
- RNN
- 👁️ Arrêtés de protection de biotope
- Arrêtés de protection de biotope
- 👁️ Znieff2
- Zones Naturelles d'Intérêt Écolo
- 👁️ Znieff1
- Zones Naturelles d'Intérêt Écolo
- 👁️ Zones de protection spéciale
- Zones de protection spéciale

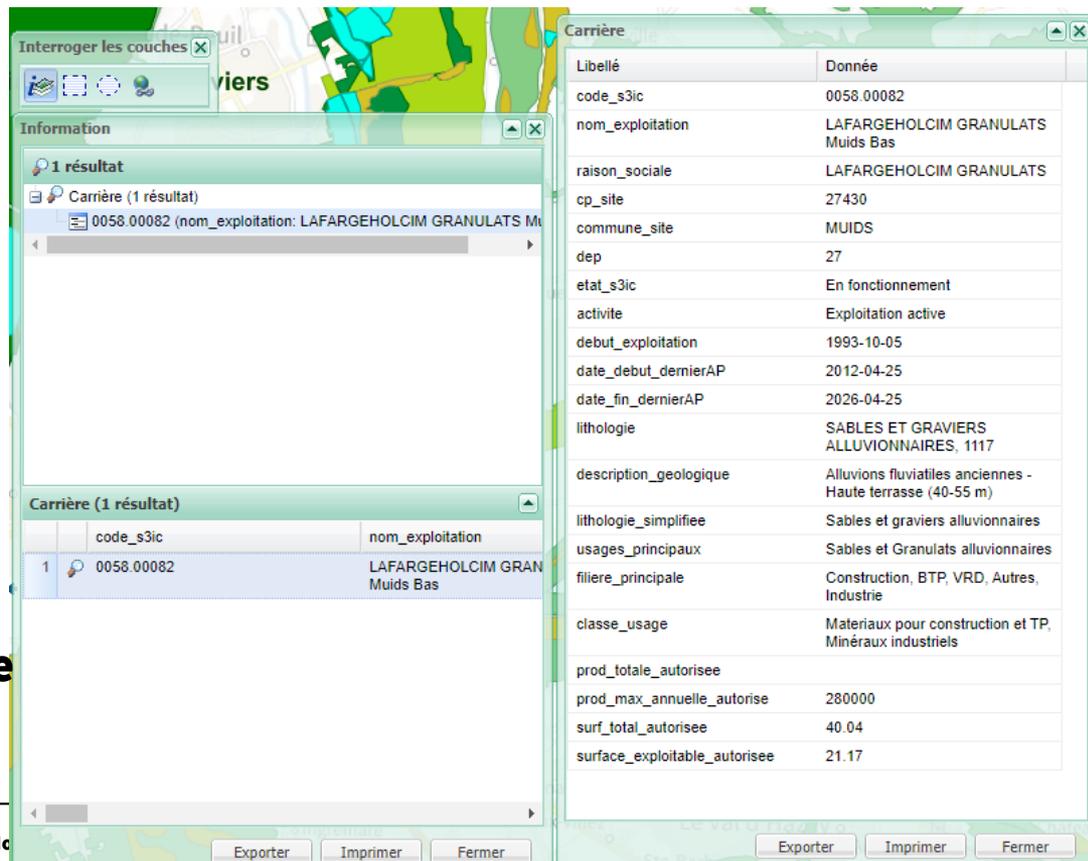


1. Une plate-forme cartographique de travail

Outils



Contact :
big.smcap.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr



Information

1 résultat

Carrière (1 résultat)

0058.00082 (nom_exploitation: LAFARGEHOLCIM GRANULATS Muids Bas)

Carrière (1 résultat)		
	code_s3ic	nom_exploitation
1	0058.00082	LAFARGEHOLCIM GRANULATS Muids Bas

Carrière

Libellé	Donnée
code_s3ic	0058.00082
nom_exploitation	LAFARGEHOLCIM GRANULATS Muids Bas
raison_sociale	LAFARGEHOLCIM GRANULATS
cp_site	27430
commune_site	MUIDS
dep	27
etat_s3ic	En fonctionnement
activite	Exploitation active
debut_exploitation	1993-10-05
date_debut_dernierAP	2012-04-25
date_fin_dernierAP	2026-04-25
lithologie	SABLES ET GRAVIERS ALLUVIONNAIRES, 1117
description_geologique	Alluvions fluviales anciennes - Haute terrasse (40-55 m)
lithologie_simplifiee	Sables et graviers alluvionnaires
usages_principaux	Sables et Granulats alluvionnaires
filier_principale	Construction, BTP, VRD, Autres, Industrie
classe_usage	Matériaux pour construction et TP, Minéraux industriels
prod_totale_autorisee	
prod_max_annuelle_autorisee	280000
surf_total_autorisee	40.04
surface_exploitable_autorisee	21.17

b. Données Environnementales pour Mon Projet – DEMP

<https://demp.dreal-norm.fr/>

►► Un site dédié aux porteurs de projets en Normandie



La DREAL Normandie a mis en place un site internet permettant aux porteurs de projet de se renseigner efficacement sur les démarches à envisager. Conçu en utilisant les méthodes du design thinking, Données Environnementales pour Mon Projet est un outil permettant au porteur de projet de se constituer un dossier numérique complet avant la phase d'instruction.

2. Proposition de validation des travaux de l'atelier sur les "Enjeux Environnementaux"

BILAN

Suite aux 6 réunions du groupe (dont 5 en 2021), le groupe propose :

Rappel des couleurs de hiérarchisation des espaces définis lors de la réunion #1

Niveau 1 Rouge	Niveau Rouge hachuré	Niveau 2 Orange	Niveau 3 Jaune
Interdiction	Présomption d'interdiction	Contraintes fortes	Contraintes faibles
Réglementation très forte interdisant toute exploitation	Contrainte forte et volonté locale conduisant à une interdiction	Réglementation forte et/ou enjeux environnementaux forts	Réglementation existante sans contrainte spécifique
Exploitation interdite	Exploitation interdite sous réserve	Exploitation possible sous réserve	Exploitation possible

BILAN

	Espace à enjeux		classement		
EAU	AEP	Périmètre de Protection Immédiat	rouge	a	
		Périmètre de Protection rapproché	rouge H ou orange?	3	
		Périmètre de Protection Eloigné	Orange	3	
	Bassin d'Alimentation des Captages stratégiques				
	Zones Soumises à Contraintes Environnementales (ZSCE)		jaune	3	
	Réserve stratégique d'eau potable.		Orange		
	Zone de Répartition des Eaux (ZRE).		jaune		
	Zone humide (ZHIEP : Zone Humide d'Intérêt Environnemental Particulier, ZHSGE : Zone Humide Stratégique pour la Gestion des Eaux, RAMSAR, ...)		Orange	4	
	Zone humide en site Natura 2000 Habitats Seine-Aval		Orange		
	Lit mineur des cours d'eau et plans d'eau traversés par le cours d'eau et espace de mobilité d'un cours d'eau (espace du lit majeur à l'intérieur duquel le lit mineur peut se déplacer)		rouge		
	Lit majeur des cours d'eau		jaune		
	Lit majeur des cours d'eau à vocation salmonicole et intermédiaires (vallées cotières)		rouge hachuré	3	
	Zone à 50 mètres du lit mineur mesurant plus de 7,50 m de largeur ou 10 m pour les autres		rouge		
	Lit majeur des cours d'eau à vocation cyprinicole		Orange	3	
	Zones de frayères		aucun (mais reçu dans 9		
	Zones inondables		cité pour info		
	Zones de remontée de nappes		cité pour info		
	ITE	APB : Arrêté de Protection de Biotope		rouge H	
		APHN : Arrêté de protection de l'habitat naturel		rouge H	
		Natura 2000	ZPS : Zone de Protection Spéciale (oiseaux)	Orange	
ZSC : Zone spéciale de conservation hors rivière (habitats)			Orange		
ZNIEFF Type I		Orange			
ZNIEFF Type II		jaune			
ENS : Espace Naturel Sensible		Orange			
Zone de préemption ENS		cité pour info			
CELRL		Conservatoire du Littoral et des Espaces Lacustres, terrains	rouge H		
		Zones de préemption du Conservatoire du Littoral	jaune		
Espaces et milieux remarquables ou caractéristique loi littoral		rouge			
RNN : Réserve Naturelle Nationale		rouge			
RNR : Réserve Naturelle Régionale		rouge H			

NATURE ET BIODIVERS	Zone de cœur de parcs nationaux	rouge	
	Parc national (zone d'adhésion)	jaune	
	Zones d'exclusion identifiées dans les plans d'un Parc Naturel Régional		
			rouge H
	PNR : Parc Naturel Régional		jaune
	RCFS : Réserve de Chasse et de Faune Sauvage		Orange
	FP : Forêt de protection		rouge
	forêt publique disposant d'un document d'aménagement		jaune
	RBI : Réserve biologique intégrale		rouge H
	RBD : Réserve biologique dirigée (sur forêt publique)		rouge H
SITES ET PAYSAGES	APG : Arrêté de Protection de Géotope	rouge H	
	inventaire géologique régional	jaune	
	ZAP : Zone Agricole Protégée	Orange	
	Espaces naturels majeurs, espaces naturels et paysagers significatifs de la DTA		
	Site propriété des Conservatoires Espaces naturels		cité pour info
	espaces accueillant les mesures compensatoires de la séquence ERC		rouge H
	Orange		
	AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (Ancienne ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)		Orange
	Sites inscrits		jaune
	Sites classés		Orange
Site en procédure de classement		cité pour info	
Sites Archéologiques		cité pour info	
Périmètre de protection des monuments historiques classés (intérêt national) ou inscrits (régionale)		Orange	
Site inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO		jaune	

PERIMETRES DE PROTECTION RAPPROCHEE DES CAPTAGES AEP

Réunions #3,4 et 6

ARS propose un classement rouge hachuré (interdiction) par anticipation de l'approbation de l'ensemble des AP de SUP dans le périmètre PPR.

Représentants de carrières alertent sur l'impossibilité d'extension de carrière existantes dans ou en limite des PPR
+ l'avis systématique d'un Hydrogéologue lors d'une procédure de validation d'un PPR dans lequel présence de carrière et vice versa

Ils proposent un classement orange.

ZONES HUMIDES – PNR

Réunions # 4 et 6

Zones humides en NATURA 2000 Seine aval → classé rouge dans SDC 27 et 76

PNRBSN demande le maintien d'une zone d'exclusion spécifique

Patrimoine remarquable et protégé par plusieurs outils de protection dont la zone exclusion PNRBSN (rouge hachuré).

Les PNR souhaitent que les zones d'exclusions prévues par les chartes de parcs soient des zones d'interdiction → rouge hachuré

Mais carrières existantes dans la zone d'exclusion proposée par le PNR Normandie Maine

Proposition à l'issue de la réunion #6 :

- classer zones humides en NATURA 2000 Seine aval au même titre que les autres zones humides et que toutes les N 2000 → orange
- préciser la zone d'exclusion du PNRNM en tenant compte des carrières existantes → rouge hachuré

PNR Normandie Maine doit préciser le statut d'interdiction stricte ou d'autorisation sous condition de sa zone d'exclusion.

3. Avancement des différents ateliers

a. Bilan des précédents Schémas Départementaux des Carrières

Partie 1 : Comment ?
a été effectué ce bilan,
évolutions réglementaires,
méthodologies des SDC

Partie 2 : Quelles évolutions ?
demandes en matériaux,
modes d'approvisionnement,
activité économique

Préconisations pour le SRC

Partie 4 : Analyses complémentaires
comparaison orientations stratégiques,
focus sur 27 dossiers
focus sur les éléments du séminaire
analyse statistique (SIG)
questionnaire d'enquête

Partie 3 : Comparaison des SDC
sur les enjeux environnementaux
(humain, naturel),
remise en état, réaménagement
indicateurs

a. Bilan des précédents Schémas Départementaux des Carrières

Thématiques	Principaux éléments de bilan des SDC	Préconisations pour le futur SRC
Structure et mise en œuvre du schéma	Mise en place d'un Observatoire régional = dispositif de suivi de la mise en œuvre des SDC	Maintien de l'observatoire régional Mise en place d'une animation régionale avec un suivi des indicateurs pertinents et facile à renseigner (accessibles) tout au long du SRC : actualisation des données, révision à mi-parcours, ...
	Dispositif d'animation et de suivi de la mise en œuvre du schéma non défini Indicateurs non renseignés et non suivis	
	Evolution réglementaire qui précise la « prise en compte » du SRC dans les documents d'urbanisme	Accompagnement des collectivités dans la prise en compte du SRC

b. Présentation de l'atelier sur la Logistique



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ATELIER LOGISTIQUE

**DREAL
(RÉMI CORGET)**



COFIL SRC Normandie – 30 juin 2021

État d'avancement

Atelier 1 le 05 février 2021

Atelier 2 le 10 mars

Atelier 3 programmé le 6 juillet

Constitution du groupe de travail, animé par la DREAL :

- Représentants de la filière granulats : Unicem et CIGO
- Professionnels de la filière
- Gestionnaires d'infrastructures de transport massifiées (SNCF Réseau, VNF, Haropa, Ports de Normandie)
- Filière logistique (LSN)
- État (DREAL) et Région
- Collège 4 (Associations environnementales, PNR)

État des lieux des enjeux et opportunités



- Disponibilité des appontements/équipements portuaires
- Mise en service de Seine Nord en 2028,
- Nécessité de préserver les zones humides -tout en conservant l'accès au fleuve-,
- Enjeu représenté par les retours de déblais d'IDF,
- Possibilité de maintenir ou développer du vrac dans les ports départementaux et régionaux
- Compétitivité des grands ports sur le trafic de granulats marin
- Capacité à irriguer l'ensemble du territoire via le réseau secondaire routier
- la capacité à maintenir le réseau de capillaire fret ferroviaire
- l'accès à Paris et le lien avec la LNP.
- ...

Quelques constats logistiques

Dans le cas général, le mode routier est très largement prédominant dans une situation de consommation locale, de part sa flexibilité et son coût

Les modes massifiés permettent de palier, sous condition, des situations de déséquilibre production/consommation.

- En l'absence de zones blanches significatives, un besoin actuel qui se résume à la desserte de l'IDF (essentielle) et en moindre mesure de la région rouennaise
- Le granulat marin alimente un hinterland limité aujourd'hui, car sa logistique est coûteuse
- Si le mode ferroviaire est en partie saturé, le fluvial dispose de capacités le long de la Seine, aujourd'hui peu utilisées pour les transports internes à la Normandie, faute d'intérêt économique.

Les modes massifiés demandent de l'espace stratégiquement placé

Perspectives logistiques

Principales perspectives d'évolution logistique à 12 ans : le Canal Seine Nord Europe

- sa mise en service annoncée en 2028 pourrait amener à rendre plus compétitive les importations des Haut de France voire de la Belgique

De fort enjeux sur le ferroviaire, plutôt sur la pérennisation de l'existant.

- LNPN interviendra au delà de l'horizon 2032

Des enjeux locaux identifiés (Rouen notamment), mais pas de pertinence à les traiter dans ce groupe de travail

Axe de travail identifiés à l'atelier 2

Quelle solution pour la logistique des barges en amont de Poses, et plus largement quel patrimoine de lieux logistiques sur la Seine ?

Quel besoin éventuel en centre de recyclage ?

Comment favoriser la desserte intermodale, s'il y a lieu, des grandes agglomérations normandes.

Quel est le réseau ferroviaire pertinent pour le transport de granulats en Normandie ?

Quelles zones blanches éventuelles, avec une distance à 30 km, et le cas échéant quelles mesures prendre ?

Quels sont les axes d'amélioration de la chaîne logistique depuis les ports ?

Suites à donner

Finalisation du travail technique d'identifications de leviers d'action, dans l'attente de la construction des scénarios.

A l'horizon 2032, seule une évolution significative de la répartition des productions autorisées semble pouvoir amener à de fortes évolutions logistiques, ce qui accentuerait la problématique de saturation ferroviaire et de recherche de foncier dans ou à proximité des grandes agglomérations.

Un scénario « fil de l'eau » devrait amener à des orientations visant à pérenniser les flux logistiques existants.

c. Présentation de l'atelier sur les Besoins et Usages



**PRÉFET
DE LA REGION
NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**U N I C E M
N O R M A N D I E**

BESOINS ET USAGES

Deux réunions depuis le COPIL précédent (29 mars et 15 juin)

Premières conclusions

Consommation de matériaux en Normandie (source : dispositif d'observation de l'économie circulaire des granulats, matériaux et déchets inertes ; données 2018)

• Consommation en 2018

La consommation totale de granulats naturels et recyclés en 2018 en Normandie est de 19,45 millions de tonnes soit un ratio de 5,86 tonnes par habitant à comparer avec les 4,98 t/hab. en 2016. 89% de la consommation est approvisionnée par la production normande, soit 17,35 millions de tonnes, le reste provient des régions voisines. Les matériaux répondent à trois types de besoins principaux :

31% Béton prêt à l'emploi et produits bétons

54% Voirie et réseaux divers

16% Produits hydrocarbonés

La consommation de matériaux des activités du Bâtiment et des Travaux Publics représente en 2018, 21,52 Mt, qui sont couverts de la façon suivante :

- 2 Mt de matériaux réemployés et réutilisés
- 1 Mt de granulats recyclés
- 16,35 Mt de granulats naturels produits en Normandie
- 2,1 Mt de granulats naturels en provenance des régions voisines.

CONSOMMATION	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	TOTAL
Matériaux alluvionnaires en eau	19 840	925 250		2 684	1 461 594	2 409 368
Granulats marins	38 061	10 022			1 130 303	1 178 386
Roches éruptives	3 418 317	731 411	3 727 323	1 955 813	1 040 367	10 871 231
Sables	643 751	171 488	493 385	391 569	137 900	1 838 093
Roches calcaires		86 000				86 000
Matériaux recyclés (y compris sédiments)	248 411	159 099	75 193		486 122	968 825
Total Consommation	4 366 380	2 083 270	4 295 901	2 350 066	4 256 286	17 351 903

Premières conclusions

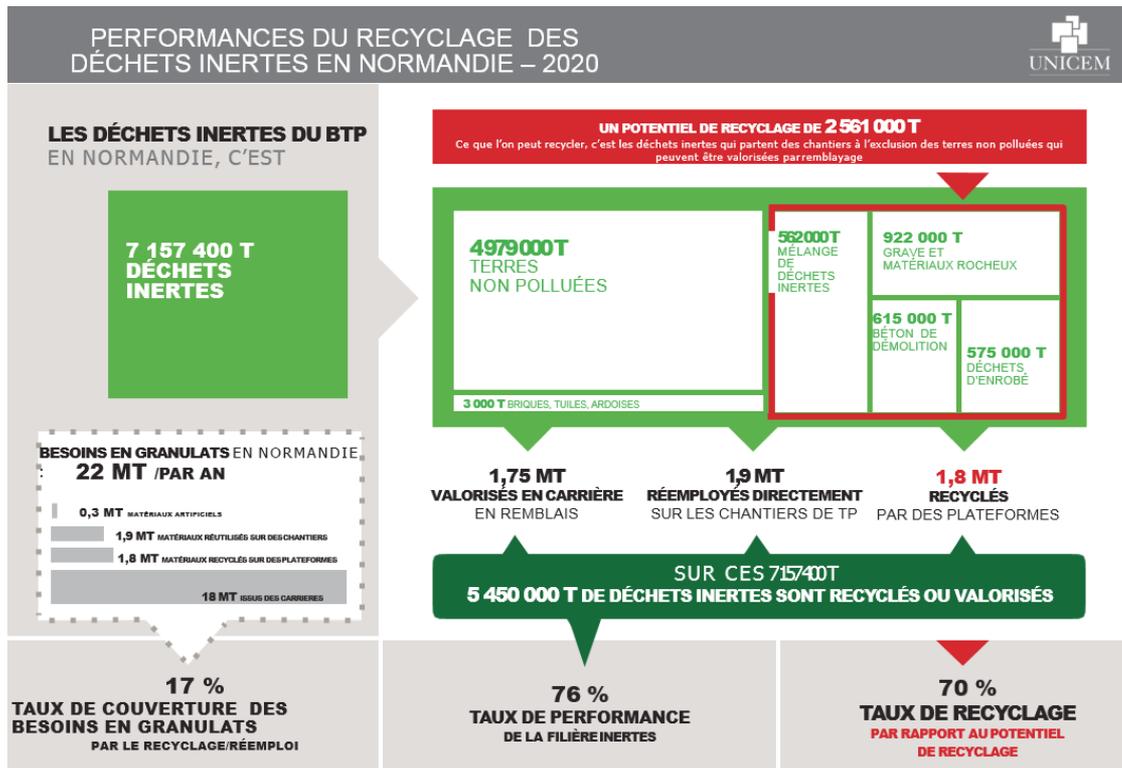
Potentiel de recyclage

* Engagement n°1

Taux de recyclage = 85 %,
soit 2,2 Mt de granulats recyclés

* Engagement n°2

Taux de couverture des besoins
> 20 % en améliorant le réemploi
et le recyclage



Analyse de la consommation actuelle et projection 2032

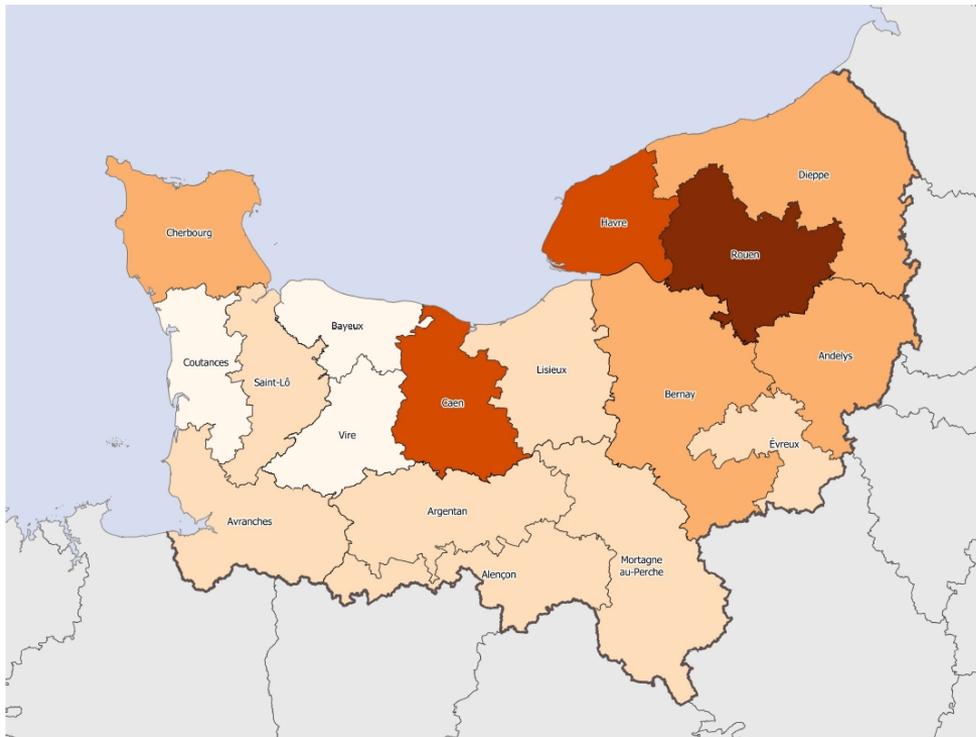
Méthodologie

- Définition d'un découpage territorial => après analyse du GT sur les différentes possibilités, réflexion sur la base des arrondissements
 - ⇒ Il a été convenu d'analyser la consommation à une échelle plus détaillée (bassins de vie INSEE) sur des territoires où il existe des problématiques particulières d'approvisionnement par des modes alternatifs (à définir lors du GT logistique)
- Prise en compte de la population par bassin de consommation et application du ratio de consommation régional (5,86 T / habitant) qui permet de se rapprocher au plus près de la consommation réelle de granulats naturels
- Evaluation des évolutions de population à horizon 2032 et application du ratio de consommation régional
 - ⇒ Faut-il prendre en considération le même ratio linéaire compte tenu des évolutions des systèmes constructifs ?
 - ⇒ Le GT propose de s'en tenir à ce ratio compte tenu :
 - * de la maturité du réemploi et du recyclage, bien que des améliorations soient possibles sur certains territoires
 - * des possibles grands chantiers régionaux : CHU Caen, déviation sud de Caen, quartiers est nouveaux à Caen, ligne 2 du tramway, 2x2 voies Evreux Chauffour, éoliennes en mer, EPR Penly, Ecoquartier Flaubert, protection du littoral, LNPN, contournement est...
 - * des besoins en logements traditionnels et les aménagements induits liés à l'attrait de plus en plus fort de la Normandie pour la population Francilienne

Analyse de la consommation actuelle et projection 2032



Carte de la consommation de matériaux de carrières par arrondissement avec application du ratio régional



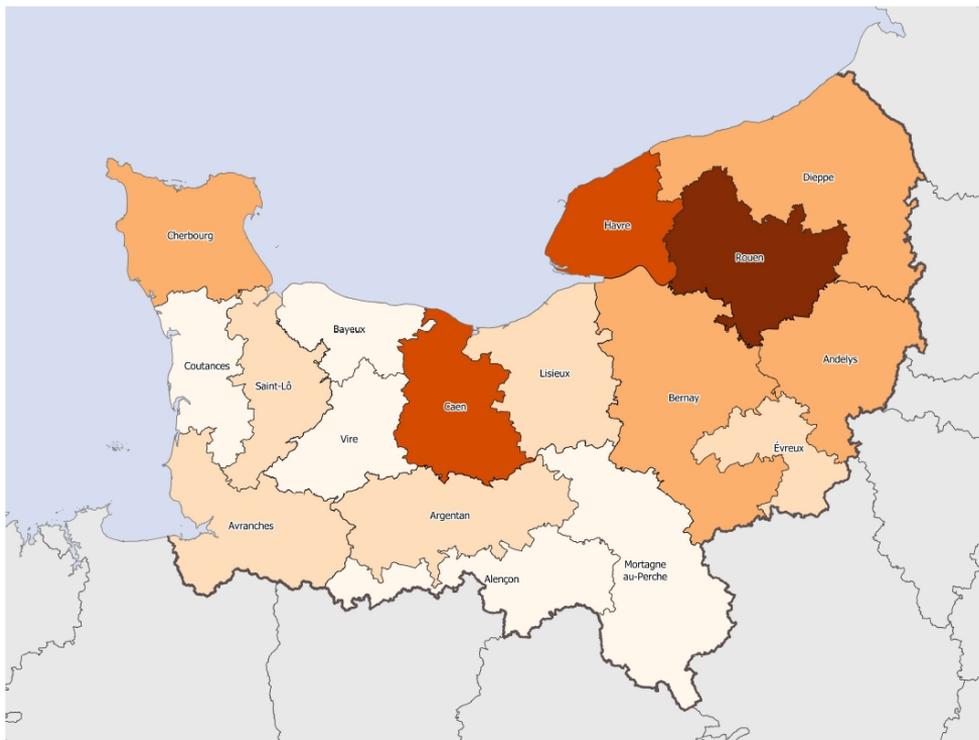
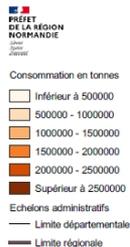
0 10 20 km

Sources :
DDTM) 14, 27, 50, 61 et 76 -
Substanc au 11/05/2021
IGN - AdmiExpress

Production :
DRESA Normandie
le 27/05/2021
20210519_consuaARRONDISSEMENT

Analyse de la consommation actuelle et projection 2032

Carte de la consommation de matériaux de carrières par arrondissement avec application du ratio régional (projection 2032)

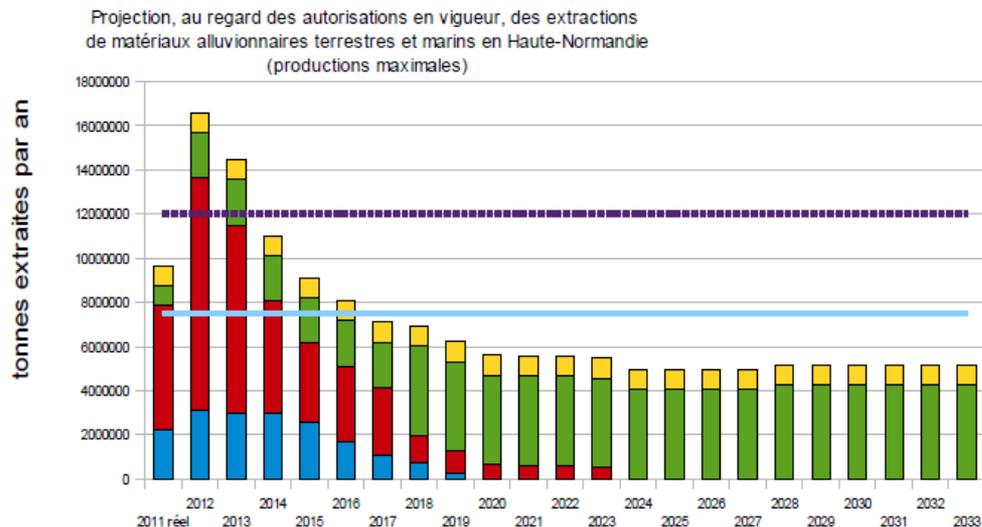


Analyse de la consommation actuelle et projection 2032

Proposition de conclusion

- Une stagnation des besoins à horizon 2032 pour la partie matériaux destinés au BTP
- Un approvisionnement de la région Ile de France à maintenir
- Une difficulté à évaluer les besoins pour les autres natures de matériaux : minéraux industriels, ciments, tuiles et briques

- Evaluer les capacités de production par bassins de consommation définis :
 - Pour la partie ressources primaires : prendre les tonnages autorisés dans les arrêtés préfectoraux et évaluer les capacités de production à horizon 2032 (limite de l'exercice : non prise en compte des renouvellements et extensions potentiels)
 - Pour la partie ressources secondaires : appliquer l'objectif de taux de couverture des besoins



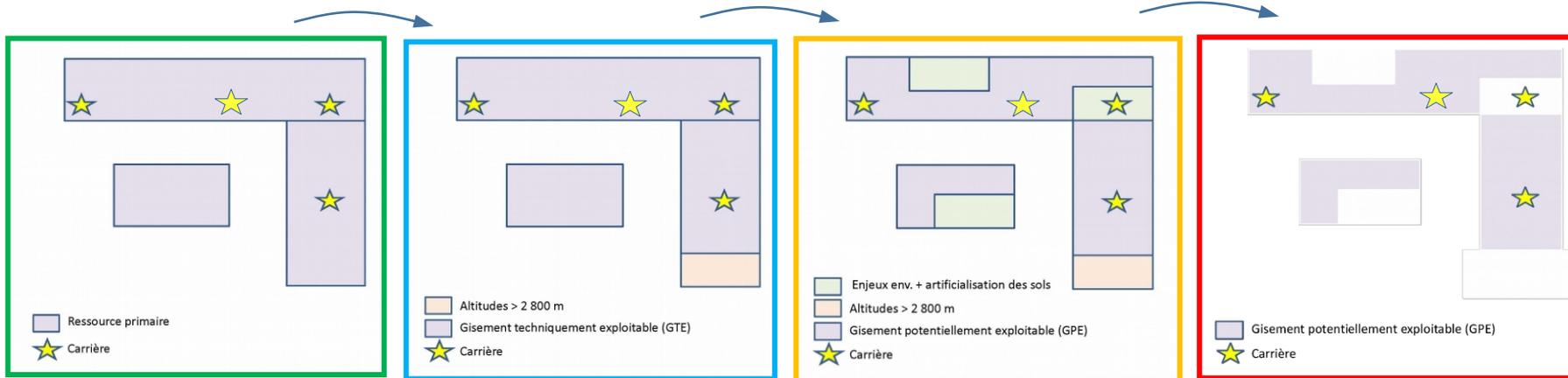
d. Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)

d. Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)

- Rappel de la démarche pour la définition des GIRN
- Étapes mises en œuvres lors des GT1 et GT2
- La suite



Démarche en 5 étapes pour la définition des GIRN



Ressources

nature lithologique
usage

GTE Gisement Techniquement Exploitable

techniques disponibles d'extraction
économiquement exploitable

Enjeux

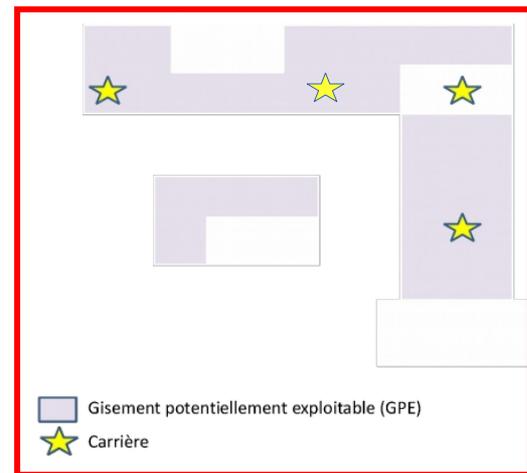
pas d'accès à la ressource :
urbanisation, infrastructures
(autoroutes, voies ferrées, ...)

interdictions réglementaires :
enjeux environnementaux

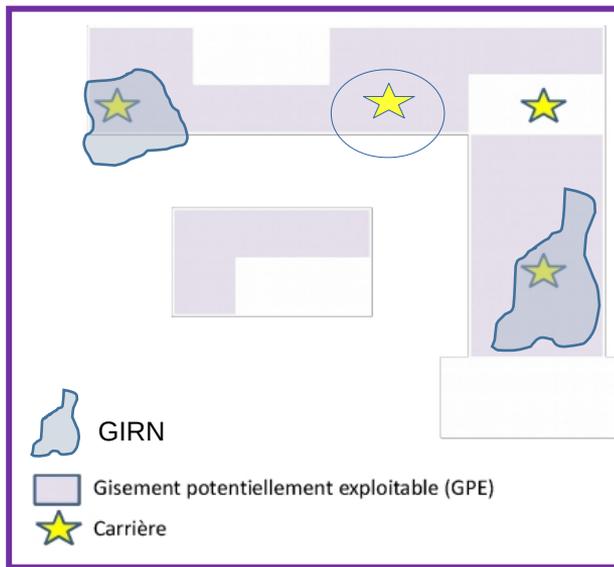
GPE Gisements Potentiellement Exploitable

d. Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)

Démarche



GPE
Gisements
Potentiellement
Exploitable

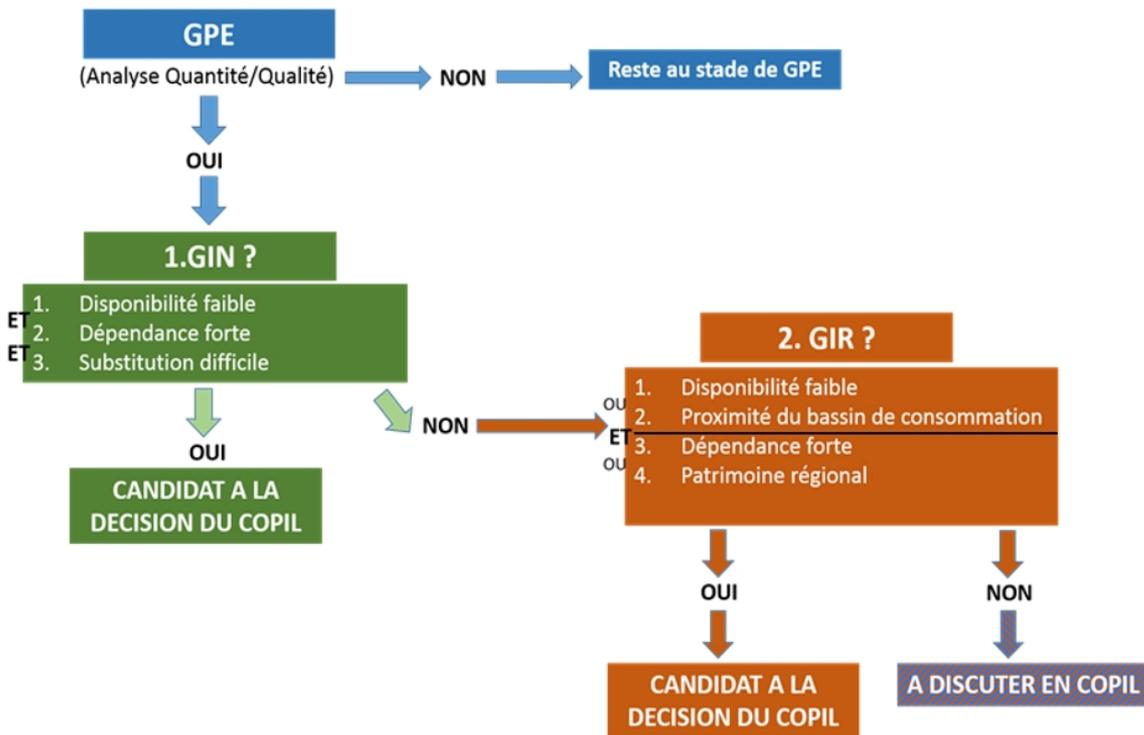


GIRN
Gisement d'Intérêt National (GIN)
Gisement d'Intérêt Régional (GIR)



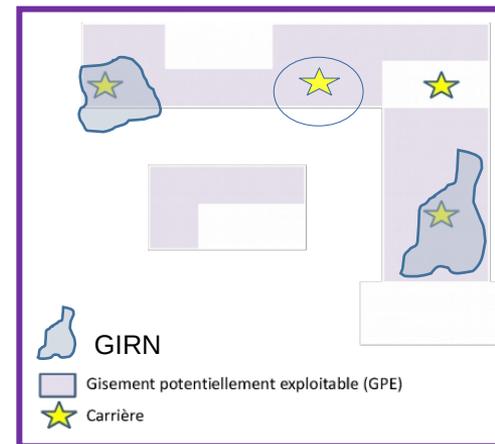
d. Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)

Démarche



GIRN

Gisement d'Intérêt National (GIN)
Gisement d'Intérêt Régional (GIR)



par rapport à la substance et à l'usage d'une ressource

d. Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)

GT 1

- réalisation d'un lexique simplifié, 39 unités litho-stratigraphiques issues des cartes géologiques (562 unités)
> BRGM

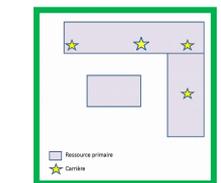
- mise à jour la base de données carrières
> BRGM/UNICEM/CIGO/DREAL

- proposition de critères techniques possibles pour définir les gisements
> GT

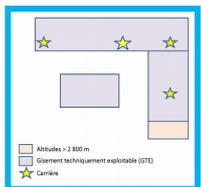
- envoi d'un courrier aux carrières pour obtenir des données de terrain sur la ressource exploitée et connaissance de l'attribution géologique
> BRGM/UNICEM/CIGO/DREAL

Le GT a conclu à ne pas retenir de critères techniques

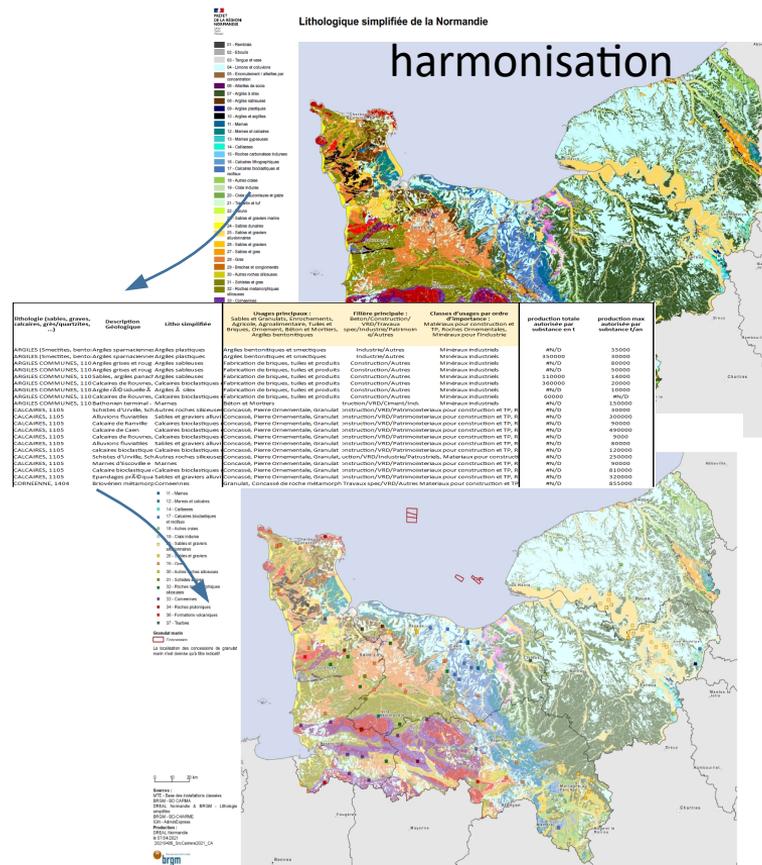
Ressources = GTE



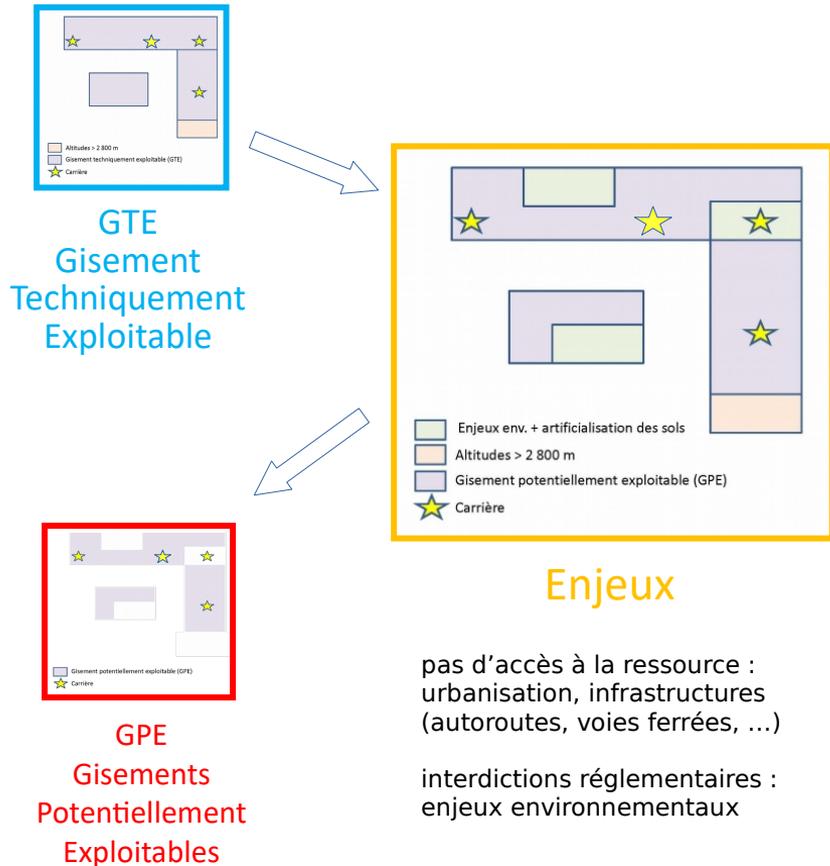
Ressources



GTE
Gisement
Techniquement
Exploitable



d. Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)



GT 2

- définition des zones d'impossibilité d'accès aux gisements
 > GT

- zones d'interdictions réglementaires
 > **Objet de l'atelier sur les enjeux environnementaux – Point 2 du COPIL 3**

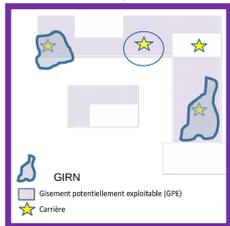
Le GT a acté les zones d'exclusions :
Zones urbaines cartographiées (zones bâties et zones d'activités)
Autoroutes, LGV et voie ferrées
Zones alluviales déjà exploitées seront identifiées par une trame hachurée

d. Présentation de l'atelier sur les gisements d'intérêts régionaux (GIR) et nationaux (GIN)



GPE

Gisements
Potentiellement
Exploitable



GIN
Gisement
d'Intérêt
National (GIN)
et Régional (GIR)

Perspectives pour GT 3 (septembre)

- construction par traitement SIG de la carte des GPE
> DREAL/BRGM

- présentation des éléments des retours des carriers
> BRGM

- présentation des éléments de hiérarchisation des GIRN par les professionnels carriers
> UNICEM/CIGO

La DREAL sollicite l'UNICEM/CIGO pour proposer une hiérarchisation des GIRN sur la base de la carte GPE et du tableau des formations lithologiques (39 unités)

e. Point d'avancement de l'étude d'évaluation environnementale

Demande de cadrage préalable à l'autorité environnementale du CGEDD

- L'objectif : obtenir une aide pour déterminer le bon niveau de préconisation à fixer dans le schéma en fonction des enjeux spécifiques de la Normandie
- Demande transmise en mai 2021 - Avis annoncé fin août

1. Motivation de la demande de cadrage.....
2. Les démarches engagées.....
 - 2.1. Méthodes et moyens mobilisés.....
 - 2.2. Bilan des schémas départementaux actuels.....
 - 2.3. Les enjeux environnementaux.....
 - 2.4. Besoins et usages en matériaux du territoire...
 - 2.5. Gisements d'intérêt régional et national.....
 - 2.6. Logistique et transports.....
3. Les démarches à engager pour la suite.....
 - 3.1. Les pistes.....
 - 3.2. La construction des scénarios.....
 - 3.3. Les mesures ERC.....
 - 3.4. Le dispositif de suivi et indicateurs.....

f. Poursuite des travaux et calendrier

		2021												2022			
		6	7	8	9	10	11	12	1	2	3						
COPIL 3																	
[RAPPORT SRC] Bilan des SDC	Envoi V0 au COPIL																
[ATELIER] EE	Cartes et plate-forme c@rmen																
[ATELIER] GIRN	Elaboration Carte GPE																
	Hiérarchisation GIRN																
	Retours des carriers																
	GT3																
[ATELIER] BESOINS	GT3																
	W sur productions																
	GT4																
[ATELIER] LOGISTIQUES	GT3																
	Poursuite travaux																
[RAPPORT SRC] Etat des lieux	Synthèse des Ateliers																
	Envoi V0 au COPIL																
[ATELIER] SCENARI	GT1																
	Poursuite des travaux																
	GT2																
	Travail sur 1 scénario																
[RAPPORT SRC] Elaboration des scénari	Prospective Ateliers																
	Elaboration scenari																
	Envoi V0 au COPIL																
COPIL 4																	

Conclusion

Karine Brulé – directrice adjointe de la DREAL